

Covid-19

[1]

« RESTEZ CHEZ VOUS » disent le Président et le Premier Ministre... BLANQUER dit « allez dans vos écoles, rencontrez les parents. Rouvrez les écoles pour les élèves qui n'ont pas accès à l'informatique. »

Pour la FSU-SNUipp37, c'est NON !

POUR UNE PHOTOCOPIE, ON RESTE CHEZ NOUS !

La FSU-SNUipp37 vient de joindre ce soir l'IA37 pour lui indiquer notre consigne de ne pas prendre de risques pour donner une photocopie!

> ici la [lettre de l'IA37 du 22 mars](#) [2]

> Lire [la suite de l'article](#) [3]

Nous venons de recevoir une lettre de l'IA37 donnant des consignes pour aller donner des documents dans nos écoles ! POUR NOUS C'EST NON !

Hormis cet accueil, nous devons considérer notre activité professionnelle sous l'angle de la priorité première : limiter la transmission de ce virus. Il nous faut pour cela supprimer les interactions qui ne seraient pas liées à des motifs impérieux. Le ministre de la Santé, le Premier Ministre, le Président de la République, le directeur de la Santé Publique, la presse et les réseaux sociaux et surtout les équipes médicales engagées dans les soins relaient de nombreux appels à rester chez soi.

À contre-courant de toutes ces injonctions, le ministre de l'Éducation nationale déclarait hier sur BFMTV que venir à l'école chercher des photocopies est un motif familial impérieux. Dans notre hiérarchie locale, les demandes pour se déplacer, venir à l'école, faire venir les parents concernés sont maintenant officielles par la lettre de l'IA37 de ce jour. Sait-on que les écoles (surfaces, poignées de portes,...) ne sont pas désinfectées, que les gestes barrière ne sont pas applicables tant que du matériel n'est pas fourni ? Les directeurs et directrices seraient habilités pour donner une autorisation officielle de déplacement durant le confinement : est-il raisonnable de leur faire prendre cette responsabilité ? La FSU-SNUipp dit non.

Comment nous sentirions-nous si nous apprenions dans quelques jours que pour assurer une continuité qui n'a de pédagogique que le nom (sommes nous en capacité de faire apprendre quoi que ce soit en ce moment, au niveau pédagogique autant que technologique ?), nous avons favorisé la circulation du virus, entraînant d'éventuelles complications graves, voire mortelles ? C'est tout notre paradigme que nous devons revoir, nous sommes des citoyen-ne-s avant d'être des enseignant-e-s, et par civisme, quels que soient les ordres irresponsables du ministre de l'Éducation Nationale et de toute la chaîne hiérarchique, nous devons rester chez nous et ne pas inciter les familles de nos élèves (les plus fragiles d'entre-elles au niveau socio-économiques sont celles qui ne sont pas équipées) à enfreindre les règles impératives de confinement. Il est plus que probable que beaucoup de familles soient intéressées par ce contact rassurant avec l'enseignant(e), pouvant provoquer ainsi un nombre important de déplacements et de risques.

Depuis une semaine, les enseignant(e)s font le maximum pour être en contact sous des formes variées avec leurs élèves ; mail, téléphone personnel, individualisations... Sans doute, ont-ils/elles un lien avec près de 100% d'entre eux.

Le contexte ne permet malheureusement pas de faire plus !

Nous devons nous questionner sur la pseudo-continuité pédagogique mise en avant par M Blanquer.

Il n'est pas question de continuité pédagogique comme l'affirme notre Ministre. Car dire cela, c'est dire que nous pourrions poursuivre les apprentissages scolaires et suivre la progression des programmes, comme si rien n'avait changé. Eh bien, non, Monsieur Blanquer et les parents de nos élèves s'en rendent compte depuis cette semaine, l'enseignement est un métier qui se fait, en présentiel, aborder de nouvelles connaissances nécessitent des échanges, des pratiques pédagogiques... qui ne peuvent se faire que dans une classe. Alors pour ne pas mentir aux parents, il nous faut parler de la mise en place d'une forme de « continuité scolaire » permettant de garder le lien avec les élèves et leurs familles. Mais pas plus.

En faisant ce choix, nous allons éviter de creuser encore plus un écart qui n'avait pas besoin de l'être entre nos élèves. Ce sera notre rôle lorsque nous pourrons reprendre le chemin de notre école (avec le moins de morts possible, nous l'espérons) de prendre en compte cette disparité et d'y répondre en faisant le nécessaire dans nos classes. Le ministre feint de découvrir ces inégalités, or depuis deux ans il n'a pas eu la politique nécessaire pour répondre à celle-ci : les RASED ne sont pas rétablis dans des conditions qui permettent leur action efficace, la carte scolaire et la chute des postes aux concours signent son inaction en la matière.

Il a beau jeu de nous demander de compenser les inégalités scolaires, alors que de son côté il ne met pas en œuvre la politique qui permettrait de les supprimer.

La lettre indique aussi une nouvelle liste de personnels qui peuvent faire accueillir leurs enfants.

Face à la crise qui nous frappe, les personnels des écoles sont particulièrement sollicités. Nous devons faire face à l'urgence, à l'essentiel, à ce qui doit être la priorité en cette période de risque pandémique : assurer les conditions les meilleures pour limiter la transmission de la maladie et aider les personnels soignants et leurs auxiliaires à aller travailler pour assurer la continuité des soins des personnes développant des complications.

Nous avons donc su et saurons à nouveau, nous mobiliser et nous organiser, sur la base du volontariat, en coordination avec les collectivités locales pour assurer cet accueil. Pour protéger ces enfants et nous protéger, nous aussi il est nécessaire de dépasser les seuls gestes barrières. Il est impossible de vivre une journée de classe avec des élèves sans s'en approcher à moins d'un mètre.

Tous les personnels travaillant pour cet accueil ont besoin de protections individuelles et encore plus si la liste des salariés qui peuvent faire accueillir leurs enfants augmente.

Mais sur cette question notre hiérarchie reste muette désespérément.

URL source: <https://snuipp37.fr/snu2/22-mars-2020-r%C3%A9ponse-fsu37-lettre-lia37>

Liens

[1] <https://snuipp37.fr/snu2/22-mars-2020-r%C3%A9ponse-fsu37-lettre-lia37>

[2] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/lettre_info_22_03_2020_-_speciale_crise_sanitaire.pdf?240

[3] <http://snuipp37.fr/snu2/22-mars-r%C3%A9ponse-fsu37-lettre-lia37>